

Mobilisation en soutien aux étudiants québécois (27.5.12)

Les étudiants belges francophones sont solidaires avec les étudiants du Québec. Les trois organisations appellent ensemble les étudiants, à se rassembler le 30 mai, à 16h30, sur la place du Luxembourg, à Ixelles, pour joindre leur voix à celle des manifestants québécois, en soutien aux étudiants du Québec. L'ensemble du mouvement étudiant en Fédération Wallonie-Bruxelles appelle à un rassemblement, ce 30 mai, place du Luxembourg (1050 Bruxelles), dès 16h30. Ainsi nous communique la FEF en date du 25 mai.

Depuis plus de 100 jours, les étudiants québécois protestent contre une hausse de 82% des frais d'inscription à l'université (+1770\$), sur une période de 7 ans, imposée par leur gouvernement. Ce mouvement de contestation a pris de l'ampleur, vendredi passé, avec la sortie d'une loi visant à restreindre la liberté d'association et le droit de manifestation pacifique. Cette « loi-matraque » est qualifiée de « véritable manifeste contre les libertés fondamentales de tous les citoyens québécois » par la clinique juridique Juripop. Associations de professeurs, syndicats, parents, artistes, environnementalistes se joignent désormais aux étudiants pour demander le retrait de cette loi, dite aussi « Loi 78 ».

Cette situation ne laisse pas les étudiants belges francophones indifférents. La FEF, l'UNECOF et la TACC, les associations représentant les étudiants en Fédération Wallonie-Bruxelles, sont scandalisées par la réaction du Gouvernement Charest aux propositions constructives faites par les étudiants. Après la démission récente de la Ministre en charge de l'Education et vice-Première ministre, cette loi d'exception rajoute de l'huile sur le feu sans amener aucune solution au conflit. Cette situation vécue par les étudiants au Québec n'est pas un cas isolé. En réaction à la crise économique, les Etats sont nombreux à faire le choix d'augmenter les frais d'inscription dans l'enseignement supérieur. Ils n'hésitent d'ailleurs pas à employer de lourds moyens de répression face à la colère étudiante. Les étudiants de Belgique francophone comptent par là démontrer que les étudiants québécois ne sont pas seuls et que les libertés et les droits fondamentaux - qu'on parle de la liberté d'expression ou du droit à l'enseignement - ne pourront jamais être mis à mal par un gouvernement, quel qu'il soit.